

Ouverture de la séance du 24 août 1791

Citer ce document / Cite this document :

Ouverture de la séance du 24 août 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXIX - Du 29 juillet au 27 août 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1888. p. 668;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1888_num_29_1_12247_t1_0668_0000_4

Fichier pdf généré le 05/05/2020

Il convient aux décrets constitutionnels sur le respect dû aux propriétés, dont le sacrifice ne peut être ordonné que pour des choses non seu-

Il est heureux pour l'Assemblée nationale qu'elle puisse reviser un pareil décret, en prononçant sur la demande du sieur de Romainville, dont le droit de pétition, qu'il tient de la raison et de la Constitution, fut violé par un silence qu'on ne devait pas garder.

Séance du mercredi 24 août 1791 (1).

M. le **Président** fait donner lecture, par un de MM. les secrétaires, d'une *lettre de M. Dupontail, ministre de la guerre* à M. le Président, par laquelle il instruit l'Assemblée des changements à faire dans la répartition des régiments d'artillerie, et l'avertit qu'il est indispensable de former un établissement central et complet d'artillerie qui, par sa position, soit à l'abri des

(1) Cette séance est incomplète au *Moniteur*.